

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 7 DECEMBRE 2005

# Le sang doit couler

## Comment les pays riches ont marginalisé le développement dans les négociations à l'OMC sur le Cycle de Doha

Il semble de plus en plus improbable qu'après quatre ans d'existence, le cycle de Doha puisse tenir les promesses qui ont été faites aux populations démunies du monde entier. Les pays riches ont recommencé à appliquer 'la loi du plus fort', plaçant les questions de développement en marge des négociations et insistant sur le fait que « le sang doit couler » (selon l'expression d'un négociateur d'un pays riche), c'est-à-dire que tous les pays, y compris les pays pauvres, devront faire des concessions douloureuses. En matière d'agriculture, il semble que les règles commerciales continueront à défavoriser les pays en développement et les petits agriculteurs. Les négociations sur les tarifs industriels pourraient mettre en péril les industries des pays pauvres. Si les pays riches ne présentent pas une offre substantiellement remaniée lors de la rencontre ministérielle de l'OMC à Hong Kong en décembre, il ne faudra pas s'attendre à ce que les pays en développement acceptent un mauvais marché.

## Résumé et recommandations

Alors que les ministres du commerce du monde entier se préparent pour la rencontre ministérielle de Hong Kong en décembre 2005, l'avenir de l'OMC ne tient qu'à un fil. La prise de bonnes décisions à Hong Kong permettrait de transformer le système commercial multilatéral en une réelle force de développement. De mauvaises décisions pourraient réduire à néant les progrès déjà réalisés en 2005 au regard de l'aide internationale et de l'allègement de la dette. Le Cycle de Doha pour le Développement est un test décisif. S'il échoue à créer des règles commerciales qui profitent aux riches aussi bien qu'aux pauvres, il confirmera que l'économie mondiale est devenu un vecteur de polarisation et d'insécurité dans le monde. Le pouvoir de décision revient clairement aux pays riches.

Aujourd'hui, pour 100 dollars américains générés par les exportations mondiales, 97 vont aux pays à haut et moyen revenus et seulement 3 aux pays à faible revenus. C'est une situation qui doit changer. Les pays en développement doivent avoir de meilleures opportunités économiques sur le plan de l'emploi, des affaires et des exportations, entre autres la possibilité d'exporter dans des conditions de concurrence moins déloyales. Ils doivent également pouvoir améliorer leur capacité d'approvisionnement et leur compétitivité en renforçant leurs industries balbutiantes, en protégeant leurs secteurs vulnérables et en bénéficiant d'un volume d'aide plus important.

Cependant, depuis Doha, les pourparlers ont écarté les préoccupations de développement de cet ordre. C'est ce que des négociateurs ont révélé quand ils ont déclaré que pour faire avaler la pilule d'un accord final au Congrès, ils devraient lui montrer que le 'sang avait coulé', sous la forme de concessions arrachées aux pays en développement<sup>1</sup>. Même si ce sentiment pourrait refléter la réalité à laquelle sont confrontés les négociateurs, de tels jeux de pouvoir entraînent un revirement complet par rapport aux promesses de Doha : le cycle de Doha est maintenant en voie de profiter aux entreprises des pays développés au dépens des plus pauvres.

Les règles en matière d'agriculture continuent à désavantager les petits agriculteurs. Il y a peu d'espoir à ce stade que les pays riches acceptent de renoncer à leurs pratiques scandaleuses, comme le dumping et le blocage des importations en provenance des pays pauvres. Les négociations sur le coton sont au point mort, un des exemples les plus frappants de l'impact du dumping sur les agriculteurs africains. Dans l'intervalle, des pressions de plus en plus fortes s'exercent sur les pays en développement pour qu'ils acceptent d'ouvrir leurs marchés, même au dépens de leurs agriculteurs appauvris.

Les négociations sur les tarifs industriels sont encore plus préoccupantes. Le projet de texte approuvé en juillet 2004 pourrait réduire l'industrie à néant dans de nombreux pays pauvres. Les pays développés réclament une plus forte réduction tarifaire dans les pays en développement que dans les pays riches – en contradiction directe avec les promesses faites aux pays pauvres à Doha.

---

<sup>1</sup> SUNS #5784, 20 avril 2005.

Quant aux négociations sur les services, les pays riches cherchent à modifier les règles en plein milieu de jeu. Plutôt que d'adopter le mécanisme d'exclusion temporaire décidé à Doha, ils réclament maintenant un système de 'benchmarking' — un engagement minimum négocié sur le nombre de secteurs à libéraliser et le degré de libéralisation — applicable à tous les membres. Par ailleurs, ils n'offrent que des engagements minimaux de libéralisation pour les secteurs qui pourraient bénéficier aux pays en développement, comme les engagements 'mode 4' sur les mouvements de personnel.

Les questions qui tiennent à cœur aux pays en développement ont été mises à l'écart. La définition des modalités du 'traitement spécial et différencié' promis aux pays pauvres n'a guère progressé ; les pays émergents sont forcés d'accepter des conditions d'adhésion pénalisantes ; et les promesses d'aider les pays pauvres à résoudre les problèmes rencontrés dans l'application des accords existants de l'OMC se sont révélées inadéquates. Pas grand-chose n'a été entrepris pour le démantèlement des barrières qui bloquent l'accès aux marchés du Nord, comme les pics tarifaires, l'escalade tarifaire ou les barrières non tarifaires.

Bien que les pays riches se soient quelque peu penchés sur les questions de développement par le biais de programmes comme ceux d'« aide contre commerce », de la facilitation des échanges et de l'érosion des préférences, Oxfam s'inquiète du fait qu'ils puissent essayer de forcer la main aux pays en développement en négociant des concessions pénalisantes dans d'autres secteurs en contrepartie d'un ensemble de mesures favorables au développement.

Pour garantir le succès des négociations, les pays riches, avec à leur tête l'Union européenne et les Etats-Unis, doivent tenir les promesses qu'ils ont faites à Doha, et placer le développement au cœur de tout accord. Toute concession en la matière représenterait une trahison et une violation de l'accord de Doha. La balle est clairement dans le camp du monde riche.

Malheureusement, en novembre 2005, les perspectives ne s'annoncent guère réjouissantes. Basé sur ce qui se trouve actuellement sur la table des négociations, tout accord conclu à cette heure n'encouragerait pas le développement, et pourrait même faire plus de mal que de bien. Dans un tel climat d'intransigeance, les négociations pourraient dérailler, les décisions être reportées et les négociations pourraient perdurer jusqu'à la prochaine décennie.

La pire issue serait un accord qui graverait dans le marbre des règles commerciales freinant le développement. Les pays pauvres n'ont pas à accepter un tel marché.

Malheureusement, les autres alternatives à un accord à l'OMC sont tout aussi rebutantes. Les négociations commerciales qui se font par le biais des négociations régionales ou bilatérales compromettent encore plus les perspectives de développement.

A l'heure où nous écrivons, il se profile une telle divergence entre les positions des membres qu'un accord devrait être différé jusqu'à la prochaine rencontre, qui aura lieu au début de l'année 2006. Oxfam s'inquiète du fait que ces négociations se dérouleront alors derrière des

portes fermées, loin du regard inquisiteur de la société civile et du public, et qu'elles pourraient même exclure certains ministres. Oxfam prévient également que six mois ne suffiront pas, à moins que les pays riches changent d'attitude et ne se dérobent pas devant les choix difficiles exposés dans ce document.

## Recommandations

### **Agriculture**

- < Fixer à 2010 l'échéance pour l'élimination de tous les subsides à l'exportation et leurs équivalents.
- < Imposer de plus stricts critères d'encadrement des soutiens internes et des réductions, en particulier pour les dites Boite Orange et Boite Bleue, et pour plusieurs critères qui se trouvent dans la Boite Verte.
- < Convenir d'une réduction réelle et substantielle des soutiens internes des pays riches ayant un effet de distorsion des échanges commerciaux.
- < Garantir la souplesse voulue aux pays en développement pour promouvoir le développement rural, les moyens d'existence ainsi que la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles.
- < Ne pas exiger de réductions tarifaires excessives des pays pauvres.
- < Accorder aux pays en développement le choix des produits spéciaux et un dispositif facile de sauvegarde d'utilisation.
- < Convenir d'améliorations réelles sur l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés, entre autre des limitations sur la portée des produits sensibles.
- < Mettre en application la décision du panel de l'OMC sur les subsides américains au coton et éliminer tout soutien ayant un effet de distorsion des échanges commerciaux sur la base de négociations accélérées.
- < Ne pas renouveler la clause de paix.

### **Accès au marché des produits non agricoles (AMNA):**

- < Procéder à une refonte radicale du texte de l'accord sur le cadre de juillet 2004, concernant AMNA.
- < Garantir aux pays en développement la souplesse voulue dans le choix des tarifs qui seront soumis à une réduction, et du coefficient de cette réduction. Il serait préférable d'adopter des cibles de réduction moyenne plutôt que d'opter pour une formule de réduction.
- < Offrir aux pays en développement la liberté de choisir la ligne tarifaire qu'ils veulent consolider et le taux de consolidation. Ne pas obliger les pays en développement à réduire les tarifs qui seront consolidés dans ce cycle.
- < Éliminer les pics et l'escalade tarifaire dans les pays riches.

### **Services :**

- < Exclure les services publics des engagements de libéralisation des pays en développement.
- < Accorder aux gouvernements des pays en développement le droit de limiter la portée de la libéralisation, surtout pour les secteurs jugés indispensables au développement national et à la réduction de la pauvreté.
- < Rejeter les 'benchmarks' et les autres approches soi-disant complémentaires.
- < Faire des objectifs de développement une priorité des négociations sur les services.
- < Procéder à la libéralisation dans les pays industrialisés des secteurs pouvant bénéficier aux pays en développement, comme les engagements 'mode 4' sur le mouvement de personnel.

### **Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce (ADPIC) :**

- < Remanier l'Accord sur les ADPIC avec un amendement facile à utiliser.
- < Ne pas faire payer cet amendement aux pays en développement en réclamant des concessions dans les autres dossiers de négociations.
- < Procéder à un examen en bonne et due forme des implications de l'ADPIC pour le développement, comme s'y était engagé le traité initial.

### **Pays les moins avancés (PMA) :**

- < Accepter l'accès immédiat des pays les moins avancés aux marchés des pays développés, hors taxes et sans quotas.
- < Reconnaître aux pays les moins avancés le droit à un 'traitement spécial et différencié', à la prolongation de certaines échéances dans l'application des accords et à de complètes exemptions.
- < Autoriser les nouveaux membres parmi les pays les moins avancés à retracter toute concession déjà faite lors des négociations bilatérales ou multilatérales.
- < Différer de 15 ans l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour l'application complète des accords ADPIC (comme l'ont demandé les pays les moins avancés).

### **Autres questions liées au développement :**

- < Ne pas exiger de concessions dans d'autres secteurs en contrepartie des progrès réalisés dans les secteurs d'application.
- < Ne pas considérer l'aide au développement comme un substitut à des règles commerciales plus équitables et mieux conçues, mais comme une mesure complémentaire.

- < Ne pas consolider les accords sur la facilitation des échanges ; veiller à ce que les engagements des pays en développement dépendent d'une provision suffisante pour en financer l'application.
- < Remédier au problème de l'érosion des préférences au moyen d'un accroissement des préférences existantes, de mesures compensatoires, d'une amélioration des règles d'origine et d'une assistance technique pour assurer une conformité sur le plan de la sécurité alimentaire et des normes de produits.
- < Limiter l'usage abusif des mesures anti-dumping.
- < Clarifier la relation entre les accords régionaux sur le commerce et l'OMC.
- < Garantir l'intégration du 'traitement spécial et différencié' aux règles de l'OMC dans les accords régionaux sur le commerce.

**Déroulement des négociations :**

- < Consulter toutes les délégations dans ces négociations.
- < Faire le compte-rendu de tout développement de manière adéquate et transparente.
- < S'abstenir de proposer à la dernière minute des accords de 'tout ou rien'.

© Oxfam International Décembre 2005

Ce document a été rédigé par Duncan Green. Oxfam remercie pour leur assistance Emily Alpert, Mike Bailey, Catherine Barber, Phil Bloomer, Jennifer Brant, Céline Charveriat, Trevor Daniel Clark, Barry Coates, Penny Fowler, Mark Fried, Raquel Gomes, Marita Hutjes, Poorva Misra, Leo van Mulekom, Muthoni Muriu, Kimberly Pfeifer, Laura Rusu, Liz Stuart, Simon Ticehurst, et Vice Yu. Ce document fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk).

Pour toute informations complémentaire sur les questions soulevées dans ce document ou sur la campagne Pour un Commerce Equitable, veuillez envoyez un courriel à [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org) ou visitez le site internet [www.pouruncommerceequitable.org](http://www.pouruncommerceequitable.org).

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler où écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: [www.oxfam.org/fr](http://www.oxfam.org/fr).

**Bureaux de Plaidoyer d'Oxfam International:**

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, Etats-Unis

Tél: +1.202.496.1170. Courriel: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Bruxelles: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgique

Tél: +322.502.0391. Courriel: [luis.morago@oxfaminternational.org](mailto:luis.morago@oxfaminternational.org)

Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tél: +41.22.321.2371. Courriel: [celine.charveriat@oxfaminternational.org](mailto:celine.charveriat@oxfaminternational.org)

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, Etats-Unis

Tél: +1.212.687.2091. Courriel: [nicola.reindorp@oxfaminternational.org](mailto:nicola.reindorp@oxfaminternational.org)

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon

Tél/Fax: +81.3.3834.1556. Courriel: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

<p><b>Oxfam Amerique</b> 26 West St. Boston, MA 02111-1206, Etats-Unis Tél: +1.617.482.1211 Courriel-mail: <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a> <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>	<p><b>Intermón Oxfam (Espagne)</b> Roger de Llúria 15 08010, Barcelone, Espagne Tél: +34.902.330.331 Courriel: <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a> <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>
<p><b>Oxfam Australie</b> 156 George St. Fitzroy, Victoria 3065, Australie Tél: +61.3.9289.9444 Courriel: <a href="mailto:enquire@caa.org.au">enquire@caa.org.au</a> <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>	<p><b>Oxfam Irlande</b> <u>Dublin Office</u>, 9 Burgh Quay, Dublin 2 Ireland, Tel: +353.1.672.7662 <u>Belfast Office</u>, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK, Tel: +44.28.9023.0220 Courriel: <a href="mailto:communications@oxfam.ie">communications@oxfam.ie</a> <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p>
<p><b>Oxfam Canada</b> 250 City Centre Ave, Suite 400 Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél: +1.613.237.5236 Courriel-mail: <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a> <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>	<p><b>Oxfam Nouvelle Zélande</b> PO Box 68357, Auckland 1032 New Zealand Tél: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) Courriel: <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a> <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>
<p><b>Oxfam Allemagne</b> Greifswalder Str. 33a 10405 Berlin, Allemagne Tél: +49.30.428.50621 Courriel: <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a> <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>	<p><b>Novib Oxfam Pays-Bas</b> Mauritskade 9, Postbus 30919 2500 GX, La Haye, Pays-Bas Tél: +31.70.342.1621 Courriel: <a href="mailto:info@novib.nl">info@novib.nl</a> <a href="http://www.novib.nl">www.novib.nl</a></p>
<p><b>Oxfam Grande-Bretagne</b> Oxfam House, John Smith Drive Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume Uni Tél: +44.(0)1865.473727 Courriel: <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a> <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p>	<p><b>Oxfam-Solidarité (Belgique)</b> Rue des Quatre Vents 60 1080 Bruxelles, Belgique Tel: +32.2.501.6700 E-mail: <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a> <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>
<p><b>Oxfam Hong Kong</b> 17/fl., China United Centre 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél: +852.2520.2525 Courriel: <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a> <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a></p>	<p><b>Oxfam Québec</b> 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200 Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél: +1.514.937.1614 Courriel: <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a> <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a></p>